

**CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT AU GRADE D'ASSISTANT(E) SOCIAL(E)  
POUR LES BESOINS DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE**

**CONDITIONS GENERALES D'ACCES :**

- être belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- être de conduite irréprochable ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES :**

- être titulaire d'un graduat ou baccalauréat assistant social
- la candidature des étudiants en dernière année est acceptée à la condition de fournir une attestation d'inscription et sous réserve de fournir le titre requis en fin de procédure de recrutement

**COMPETENCES REQUISES :**

*Voir les descriptifs de fonction ci-annexés.*

**CONTENU DE L'EXAMEN :**

- Une première épreuve écrite éliminatoire (60%) portant sur un cas pratique qui devra être défendu lors de l'épreuve orale (durée de 2 heures). L'épreuve portera sur les compétences suivantes :
- Pouvoir analyser correctement les demandes,
  - Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,
  - Capacité à travailler en réseau,
  - Compétence dans la prévention et la promotion de la santé via des prises en charges collectives,
  - Capacité à communiquer par écrit, de manière claire et intelligible,
  - Connaissance de l'institution provinciale et de son contexte.
- Pour votre information, l'épreuve écrite se déroulera le 23 mars 2018.
- Une seconde épreuve orale éliminatoire (60%), portant sur un questionnaire sur le travail fourni lors de l'épreuve écrite afin d'évaluer les connaissances des candidats sur les divers aspects de la fonction envisagée et destinée à évaluer également la capacité à travailler en équipe, la motivation, la connaissance de l'Institution et les compétences comportementales exigées par le poste.

**AUTRES :**

- La réserve de recrutement est valable 5 ans ;
- Un assistant social est rémunéré dans l'échelle barémique B1 ;  
Estimation de la rémunération brute mensuelle indexée (index janvier 2014) pour un temps plein :  
**Avec 0 année d'ancienneté :** 2.513,84 € euros ;  
**Avec 6 années d'ancienneté :** 2.807,01 € euros ;
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 7 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 5,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics ;
- Octroi d'une assurance soin de santé après un an d'occupation.

Les **candidatures** doivent être adressées, **par pli simple**, à Monsieur Jean-Alexandre VERDONCK, Directeur du Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Lelièvre, 6 à 5000 NAMUR **ou** introduites, **par mail**, à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be) pour **5 mars 2018 au plus tard**.

Elles seront **accompagnées**, **SOUS PEINE D'IRRECEVABILITE**, d'une **lettre de motivation**, d'un **curriculum vitae détaillé** et d'une **copie du diplôme requis** ou d'une **attestation d'inscription en dernière année**.



**PROVINCE**  
de **NAMUR**

**POUVOIR ORGANISATEUR**

*Administration de la Santé Publique de l'Action  
Sociale et Culturelle*

**IDENTIFICATION DE LA FONCTION**

<i>Intitulé de la fonction</i>	Assistant social (H/F)
<i>Grade</i>	Assistant(e) social(e)
<i>Echelle barémique</i>	B1
<i>Statut</i>	
<i>Régime de travail</i>	
<i>Service</i>	Direction de la Santé Publique Service PSE/Centre PMS

<b>PRESENTATION DU SERVICE</b>	
<i>Mission principale du service</i>	<p>Le service PMS/PSE (psycho-médico-sociaux/promotion santé à l'école) est une équipe multidisciplinaire (infirmières, médecins, assistants sociaux, psychologues ou psychopédagogues) qui répond aux demandes des élèves, des parents et/ou des enseignants d'établissements scolaires avec lesquels il est lié par convention.</p> <p>Il aborde des questions portant sur des problématiques affectives, psychologiques, pédagogiques, d'ordre familial ou médical.</p> <p>En collaboration avec les écoles, il développe des projets de prévention et/ou d'information. Dans un souci de travail cohérent, le service PMS/PSE fait appel également au partenariat et s'ouvre aux équipes du réseau (service d'aide en milieu ouvert, Office de la Naissance et de l'Enfance...).</p> <p>Il assure en outre les bilans de santé, la vaccination de certains élèves, le suivi des maladies transmissibles et des missions portant plus globalement sur la santé.</p>
<i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i>	<p>N+2 : Responsable du département de santé scolaire</p> <p>N+1 : Directeur PMS/PSE</p>
<b>LES MISSIONS :</b>	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	Assurer, dans le respect des missions décrétales, l'approche propre à la discipline.
<i>Missions et activités :</i>	<p><b><u>EXPERTISE TECHNIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser le journalier réglementaire et le plan hebdomadaire de travail, les rapports de ses interventions, le planning des activités du centre</li> <li>- Assurer un travail en multidisciplinarité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser l'analyse des demandes reçues et les ramener à l'équipe afin de permettre à chaque agent d'intervenir en fonction de son mandat spécifique</li> <li>- Donner les informations utiles dans l'intérêt du consultant</li> </ul> </li> <li>- Assurer un travail de prévention, de dépistage et de guidance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépister des problématiques d'ordre social (observations, rencontres, anamnèses, etc.)</li> <li>- Accompagner les élèves et les familles en difficulté pour toute problématique d'ordre social en visant la mobilisation, la réflexion du consultant (parents-élèves)</li> <li>- Organiser, mettre en place les activités utiles aux consultants (animations, projets, observations, entretiens, etc.) et participer à celles-ci</li> </ul> </li> <li>- Ouvrir les réflexions sur les problématiques en étant particulièrement attentif à l'incidence sociale</li> </ul>

	<p><b><u>EXPERTISE COLLECTIVE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le travail d'information et d'orientation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maximaliser les informations reçues et transmises dans l'intérêt du consultant</li> <li>- Fournir les informations et avis nécessaires concernant les possibilités d'orientation scolaire et professionnelle et ce, en concertation avec les autres disciplines</li> </ul> </li> <li>- Participer à la conception et à la mise en place d'activités de promotion de la santé</li> <li>- Créer les synergies possibles et travailler en partenariat avec le réseau</li> <li>- Participer aux conseils de classe et aux conseils de guidance dans les écoles secondaires</li> <li>- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de centres et de service</li> <li>- Participer aux réunions entre les disciplines</li> <li>- Participer à la distribution des fiches familiales et médicales, en analyser le volet social et répondre aux demandes afférentes, le cas échéant</li> <li>- Participer à l'élaboration des rapports annuels</li> </ul>
--	--

<b><u>COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :</u></b>	
<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un diplôme d'assistant(e) social(e)</li> <li>- Acquérir une connaissance du réseau</li> <li>- Connaître les notions permettant de mener un entretien</li> <li>- Connaître et maîtriser les logiciels informatiques utiles à la fonction (Word)</li> <li>- Connaître les outils mis à disposition par le service informatique</li> <li>- Connaître les particularités économiques, sociales, culturelles, etc. des établissements desservis</li> <li>- Prendre connaissance des projets d'établissements</li> <li>- Prendre connaissance du projet de service et du projet de centre</li> </ul>
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir où trouver et comment utiliser les informations concernant la législation sociale et les législations applicables aux CPMS, SPSE et à l'enseignement avec les outils et ressources disponibles</li> <li>- Amener un regard social à l'équipe en y intégrant l'aspect collectif et le regard « critique »</li> <li>- Maîtriser les actes techniques relatifs à la fonction</li> <li>- Participer à toute activité (animation, observation, etc.), voire organiser cette dernière, quand le regard social est utile pour le travail multidisciplinaire</li> <li>- Décoder et analyser une demande, et utiliser les données recueillies, le tout, dans l'intérêt du consultant (accompagner les familles, rechercher des ressources, etc.) et ce, en tenant compte de la situation socio-culturelle et économique des familles et des élèves</li> <li>- Utiliser un langage compréhensible pour le consultant</li> <li>- Travailler en partenariat utile (interne et externe) en fonction des besoins de l'enfant (parents, enseignants, professionnels, équipe pluridisciplinaire, etc.)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre des initiatives en lien avec sa fonction</li> <li>- Suivre des formations utiles dans l'intérêt de l'exercice de sa fonction et se conformer aux dispositions décrétales en la matière</li> </ul>
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de loyauté, respecter les valeurs défendues dans les projets de centres et le projet de service</li> <li>- Faire preuve de rigueur, être structuré et organisé dans le travail</li> <li>- Faire preuve d'adaptabilité, s'adapter à la spécificité des consultants, aux réalités de terrain et faire preuve de souplesse dans le quotidien</li> <li>- Respecter les règles de déontologie et de secret professionnel liées à la fonction</li> </ul>

### IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Assistant social (H/F)
<i>Grade</i>	Assistant social
<i>Echelle barémique</i>	
<i>Service</i>	Services de Santé Mentale

### PRESENTATION DU SERVICE

<i>Mission principale du service</i>	<p>La Direction de la Santé Publique promeut la santé sous toutes ses formes et offre des services de qualité à tous dans 3 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé mentale</li> <li>- Santé scolaire</li> <li>- Médecine préventive</li> </ul> <p>Ces activités s'exercent en soutien aux initiatives locales.</p> <p>Le Service de Santé Mentale de par son statut de service public, subventionné de surcroît par le SPW, se doit de mettre à disposition de toute la population et principalement de la population précarisée, des soins accessibles et de qualité auxquelles elle éprouverait du mal à accéder dans un système privé.</p> <p>Médecins psychiatres et psychiatres infanto-juvéniles, psychologues, assistants sociaux, logopèdes, psychomotriciens travaillent en pluridisciplinarité autour de situations complexes afin d'apporter à tous, une réponse la plus adéquate et la plus appropriée aux difficultés rencontrées.</p>
<i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i>	<p>N+2 : Responsable du département Santé Mentale N+1 : Directeur administratif du Service de Santé Mentale N : Assistant social</p>

## LES MISSIONS :

<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	L'assistant social a le plus souvent un rôle de soutien et d'aide aux familles et aux personnes pour se « réancrer » dans la vie socio-professionnelle en tenant compte de leurs capacités et de leurs limites. Il a pour mission de remettre du lien là où il fait défaut. Cela demande une connaissance très précise et actualisée du réseau et des partenaires de terrain quels qu'ils soient.
<i>Missions et activités :</i>	<p><b><u>EXPERTISE TECHNIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un premier entretien d'accueil, accueillir, informer et réorienter quelle que soit la demande</li> <li>- Poser un diagnostic sur les difficultés psycho-sociales rencontrées</li> <li>- Remédier aux difficultés psycho-sociales rencontrées par un accompagnement individuel ou familial, en rencontrant les personnes dans leur vécu quotidien et en collaborant au besoin avec d'autres intervenants sociaux</li> <li>- Actualiser et adapter ses références théoriques et méthodologiques, acquérir une connaissance de la psychopathologie</li> </ul> <p><b><u>EXPERTISE COLLECTIVE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au travail de réseau en matière socio-sanitaire via des groupes de travail ainsi qu'aux travaux d'associations spécialisées dans les problématiques psycho-médicosociales</li> <li>- Collaborer aux travaux d'expertises ponctuelles concernant les personnes handicapées (AVIQ)</li> <li>- Participer, selon les besoins, au conseil d'avis des services de santé mentale</li> <li>- Participer aux réunions d'équipe pour discussions de cas, coordination du travail, élaboration de projets</li> <li>- Participer aux travaux de recherche dans le domaine de la santé mentale et au recueil de données épidémiologiques</li> <li>- Étudier les besoins et les problèmes sociaux que vivent la population et les personnes qui consultent le service en collaboration avec l'équipe du SSM et/ou les assistants sociaux de différents services à connotation psycho-médicosociale</li> <li>- S'impliquer dans l'élaboration et la concrétisation du Projet de Service de Santé Mentale</li> </ul>
<i>Contraintes du poste :</i>	Poste exposé à des situations sociales très difficiles

### **COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :**

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Être titulaire d'un baccalauréat d'assistant social</li><li>- Avoir une très bonne connaissance du réseau psycho-médicosocial local</li><li>- Avoir des compétences en techniques d'entretien</li><li>- Avoir une très bonne connaissance de la législation sociale</li><li>- Disposer de connaissances en santé mentale et en psychopathologie</li><li>- Connaître le décret relatif au Service de Santé Mentale</li><li>- Avoir des connaissances de base concernant le Projet du Service de Santé Mentale</li></ul>
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Analyser la demande et les données d'anamnèse</li><li>- Mener un entretien, assurer une guidance psychosociale</li><li>- Utiliser avec aisance les documentations adéquates – en extraire les éléments utiles – savoir trouver l'information et la partager</li><li>- Participer à des entretiens pluridisciplinaires</li><li>- Gérer ses émotions</li><li>- Travailler en équipe et en réseau</li></ul>
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avoir une attitude d'accueil, de respect, d'ouverture d'esprit, d'écoute et de bienveillance à l'égard des usagers, des collègues, des supérieurs hiérarchiques et des partenaires du réseau</li><li>- Être disponible et à l'aise dans les contacts avec l'extérieur</li><li>- Être structuré et organisé dans le travail</li><li>- Être motivé à se former en cours de carrière</li><li>- Faire preuve d'adaptabilité et de souplesse au travail (rencontre de la personne dans son milieu de vie)</li><li>- Respecter les règles de déontologie et de secret professionnel liées à la fonction</li></ul>